

----- Message transféré -----

Sujet :Reprise EPS lundi 22/06

Date :Fri, 19 Jun 2020 07:47:25 +0000

De :YACHVILI Gregoire <g.yachvili@mairie-bordeaux.fr>

Pour :ce.0332285E@ac-bordeaux.fr <Ce.0332285e@ac-bordeaux.fr>

Copie à :Fabrice Ladeveze (fabfred@club-internet.fr) <fabfred@club-internet.fr>, DUVERDIER THIERRY (thierry.Du-Verdier@ac-bordeaux.fr) <Thierry.Du-Verdier@ac-bordeaux.fr>, FABRE INSPECTION ACADEMIQUE (eric.fabre@ac-bordeaux.fr) <Eric.Fabre@ac-bordeaux.fr>, 'alice.cabrit@ac-bordeaux.fr' <Alice.Cabrit@ac-bordeaux.fr>

Madame, Monsieur le (la) Chef d'établissement,

Suite aux annonces du Président de la République dimanche 14 juin, les écoles primaires et les collèges accueilleront tous leurs élèves à compter de ce lundi 22 juin. En conséquence, le dispositif d'accueil parascolaire mis en place par la Ville de Bordeaux est désactivé à partir de ce soir. Les équipements sportifs municipaux, qui avaient en grande partie été dédiés à cet accueil, seront donc de nouveaux disponibles pour la pratique des activités physiques et sportives dès lundi 22 juin.

Nous avons ainsi le plaisir de vous informer que dès lundi, si vous le souhaitez, votre établissement scolaire, pourra de nouveau accéder aux installations sportives, selon les créneaux et les modalités qui vous avaient été notifiés pour cette année scolaire (période 4), et ce jusqu'au vendredi 03 juillet, date officielle des vacances scolaires. Attention, cette information ne concerne pas les piscines qui sont déjà passées en horaires d'été depuis ce lundi 15 juin. Cette reprise sportive devra se faire dans le respect des protocoles sanitaires spécifiques à l'Education Nationale.

Pour votre information, et dans l'attente de la sortie des textes modificatifs du ministère des sports, les protocoles de nettoyage et de désinfection des équipements sportifs qui seront mis en place à partir de lundi, seront ceux définis par l'Education Nationale pour les écoles.

De nouvelles annonces ministérielles sont attendues lundi 22 juin. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution que celles-ci induiraient et que nous espérons positive pour vos pratiques sportives.

Par ailleurs, cette réouverture totale des équipements induit l'annulation des créneaux qui avaient été accordés depuis le 8 juin dans les équipements sportifs extérieurs, pour ceux qui en avaient fait la demande.

Merci de noter que le centre sportif Albert Thomas du Parc Lescure est toujours mobilisé pour les besoins de l'étude COVERAGE mené par l'Hôpital Pellegrin et ne pourra pas être réouvert à la pratique sportive sur cette fin d'année scolaire.

Enfin s'agissant des city-stades, skate-parc, aire de renforcement musculaire, nous attendons les annonces à venir de ce lundi pour pouvoir statuer sur leur réouverture.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations.

Bien cordialement.



Grégoire YACHVILI

Responsable Centre Planification Convention

Service Vie Sportive

Direction des Sports

MAIRIE DE BORDEAUX

Tél. 05 56 10 27 68

Port 06 10 78 98 90

Toute la ville sur www.bordeaux.fr

Hôtel de Ville, place Pey Berland

33077 Bordeaux cedex